

-----  
**Agence Technique Départementale 36**

|                                                                               |                                                                                                                                                                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| La présente décision<br>affichée le<br><b>16 AVR. 2018</b><br>est exécutoire. | <div data-bbox="667 344 1088 421" data-label="Section-Header"><p><b>DELIBERATION<br/>DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p></div> <div data-bbox="735 483 1019 517" data-label="Text"><p><u>Séance du 16 mars 2018</u></p></div> |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**Objet : 1 / APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES**

L'an deux mille dix huit, le seize mars à 17 heures 15, l'Agence Technique Départementale 36, convoquée le 27 février 2018, s'est réunie dans la salle des Elus à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme BELLUROT.

Etaient présents : Mme Nadine BELLUROT, M. Serge DESCOUT, Mme Jocelyne GIRAUD, M. Philippe GOURLAY, M. Jacques MAUGRION, M. Gérard MAYAUD, Mme Chantal MONJOINT, Mme Florence PETIPEZ.

Ont donné pouvoir : M. François DAUGERON à Mme Nadine BELLUROT et M. Jean-Louis CAMUS à M. Philippe GOURLAY.

Etaient absents excusés: M. Michel BLIN, M. Gérard BLONDEAU, M. Louis De FARALS, M. Jean-Michel DEGAY, Mme Marie-Solange HERMEN.



Conformément à l'article 14 des statuts de l'Agence, le Conseil d'Administration est compétent pour approuver le rapport d'activités de l'année écoulée de l'Agence annexé au présent rapport. Après avoir entendu l'exposé du Président, le Conseil d'Administration, par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention adopte la délibération suivante :

**Le Conseil d'Administration**

Considérant que le quorum est atteint,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les statuts de l'Agence Technique Départementale 36,

**Décide :**

**Article Unique :** le rapport d'activités 2017 de l'ATD36 est approuvé.

La Présidente du Conseil d'Administration



**Nadine BELLUROT**



## BILAN D'ACTIVITES 2017

### Table des matières

|                                                                                          |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| I – ATD36 AU 31/12/17.....                                                               | 2  |
| 1- Rappel des missions de l'ATD36.....                                                   | 2  |
| 2- Cartographie des adhérents.....                                                       | 2  |
| 3- Rappel des processus de demande et d'instruction.....                                 | 3  |
| Mise à disposition des adhérents.....                                                    | 3  |
| Traitement d'une demande.....                                                            | 4  |
| II – BILAN D'ACTIVITES 2017.....                                                         | 4  |
| 1- Utilisation des moyens mis à disposition sur le site.....                             | 4  |
| Informations générales.....                                                              | 4  |
| Modules « demandes d'assistance ».....                                                   | 4  |
| Répartition des demandes par adhérents.....                                              | 5  |
| Demandes réalisées par les communes.....                                                 | 6  |
| 2- Détail des demandes.....                                                              | 7  |
| Généralités.....                                                                         | 7  |
| Détail des demandes relatives à la GDP.....                                              | 7  |
| Détail des demandes relatives à la programmation des travaux de voirie.....              | 8  |
| Détail des demandes relatives à la programmation des travaux d'ouvrages d'art.....       | 8  |
| Intégration dans le SIG des voies communales au 31/12/2017.....                          | 9  |
| 3- Rappel du périmètre d'intervention de l'ATD 36 pour les missions complémentaires..... | 9  |
| 4- Les évolutions au cours de l'année 2017.....                                          | 9  |
| III- BILAN COMPTABLE.....                                                                | 9  |
| IV- LES PERSPECTIVES.....                                                                | 10 |
| V- FIN D'ADHESION.....                                                                   | 10 |

## I – ATD36 AU 31/12/17

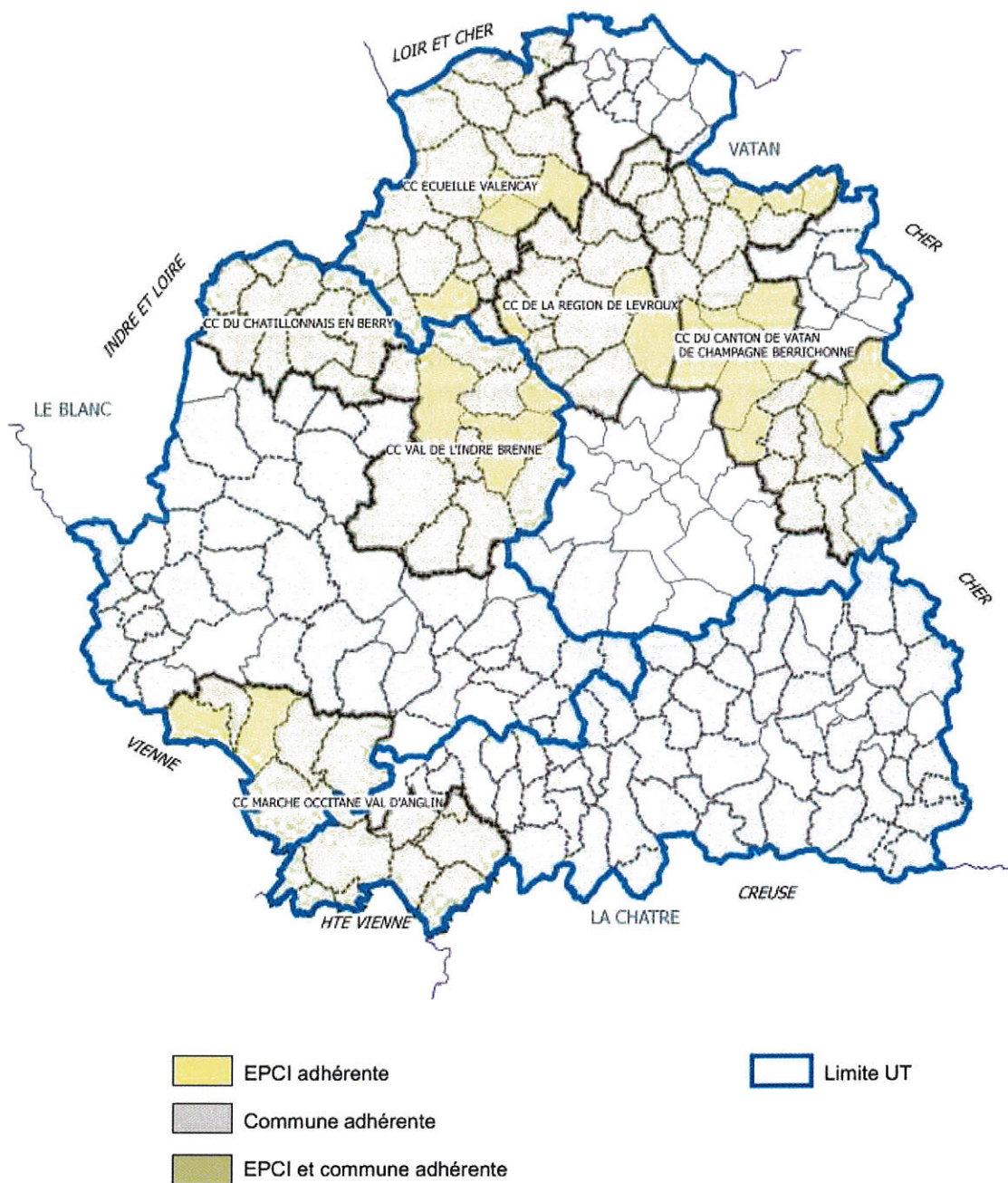
### 1- Rappel des missions de l'ATD36

Les missions sont restées inchangées en 2017 :

- ***assistance à la gestion du domaine public routier communal ou intercommunal*** : l'agence met à disposition des adhérents une aide à l'instruction, à la rédaction ou un contrôle sur les actes administratifs. Elle intervient également pour le classement de la voirie ou l'établissement d'un règlement de voirie,
- ***assistance à la programmation des travaux d'entretien*** : l'agence permet d'améliorer la connaissance du patrimoine des adhérents sur la base de diagnostics visuels, d'estimer des travaux nécessaires au maintien du patrimoine ou à son amélioration, de mettre en œuvre les programmes de travaux d'entretien. Elle étudie également les questions relatives à la sécurité routière,
- ***assistance à la gestion des ouvrages d'art*** : l'agence établit un recensement du patrimoine, visite les ouvrages afin de qualifier l'état du patrimoine et d'envisager des travaux d'entretien voire de réhabilitation. Dans ce cas, elle aide dans la réalisation des études nécessaires.
- ***mission d'assistance à la réalisation de travaux*** sur demande de l'adhérent. Les travaux sont limités à des travaux d'investissement d'un montant de 30 000 € HT par an.

### 2- Cartographie des adhérents

Au 31/12/2017, l'agence compte 188 membres dont 6 nouveaux adhérents suite à la délibération de l'assemblée générale du 17 mars 2017.



### 3- Rappel des processus de demande et d'instruction

- **Mise à disposition des adhérents**

Chaque adhérent est rattaché à une unité territoriale de la Direction des Routes du Département, mise à disposition de l'ATD 36 pour organiser et réaliser les missions de l'agence.

L'ATD 36 a mis en place un site internet accessible depuis <http://atd36.fr> dédié aux missions de l'agence. Chaque adhérent y accède grâce à ses identifiants.

Ce site est composé de 3 modules :

- Documents ressources : ce module propose des modèles d'actes administratifs de gestion du domaine public (arrêtés de circulation, autorisations de voirie, ...), des modèles de bordereaux de prix et autres documents pouvant aider les adhérents à la gestion du patrimoine routier communal ou intercommunal.

- Demande d'assistance : ce module permet de solliciter les services territoriaux de la Direction des Routes du Département pour une demande d'aide. Les adhérents choisissent le thème (et sous thème si besoin), et précisent leur demande (lieu, circonstance, ...). Celle-ci est automatiquement transmise à l'Unité Territoriale compétente pour y répondre.

- Créer un arrêté temporaire de circulation : ce module permet de créer par étape un arrêté temporaire de circulation. L'adhérent complète les champs situés à gauche de son écran et l'arrêté se construit simultanément sur la droite, il est ensuite téléchargé et il est possible de le modifier au format traitement de texte (à ouvrir avec word ou open office ou libre office).

#### ▪ **Traitement d'une demande**

Les demandes arrivent à l'Unité Territoriale par messagerie via la demande d'assistance formalisée sur le site [www.atd36.fr](http://www.atd36.fr), seule porte d'entrée pour les adhérents quel que soit l'objet. Elle instruit le dossier puis transmet réponse à l'adhérent (messagerie, rendez vous ...). Les délais d'instruction varient selon la nature de la demande.

## **II – BILAN D'ACTIVITES 2017**

### **1- Utilisation des moyens mis à disposition sur le site**

#### ▪ **Informations générales**

|                                          | 2016                  | 2017                  |
|------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Nombre de consultations du site internet | 4 229 sessions        | 2 865 sessions        |
| Temps moyen de connexion                 | 6 minutes 32 secondes | 6 minutes 40 secondes |

Le nombre de sessions est en baisse significative. Il faut attirer l'attention sur les mises à jour du site et des documents ressources qui nécessite une consultation régulière pour ne pas tomber dans le « copier - coller » à partir des documents produits par les adhérents.

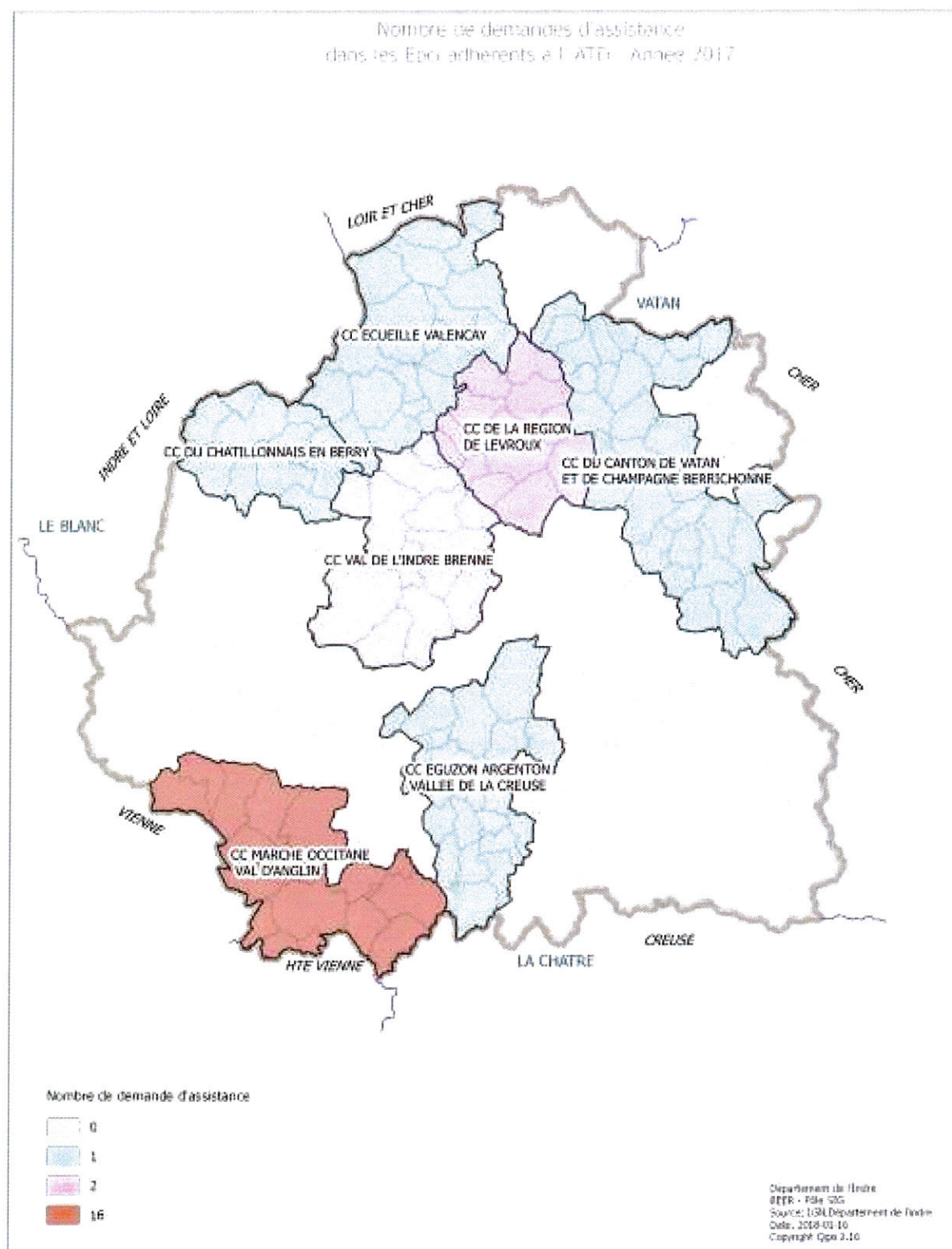
#### ▪ **Modules « demandes d'assistance »**

| Module utilisé       | 2016 |                            | 2017 |                            |
|----------------------|------|----------------------------|------|----------------------------|
|                      | Qté  | Répartition                | Qté  | Répartition                |
| Demande d'assistance | 329  | communes : 299<br>CDC : 30 | 246  | communes : 225<br>CDC : 21 |

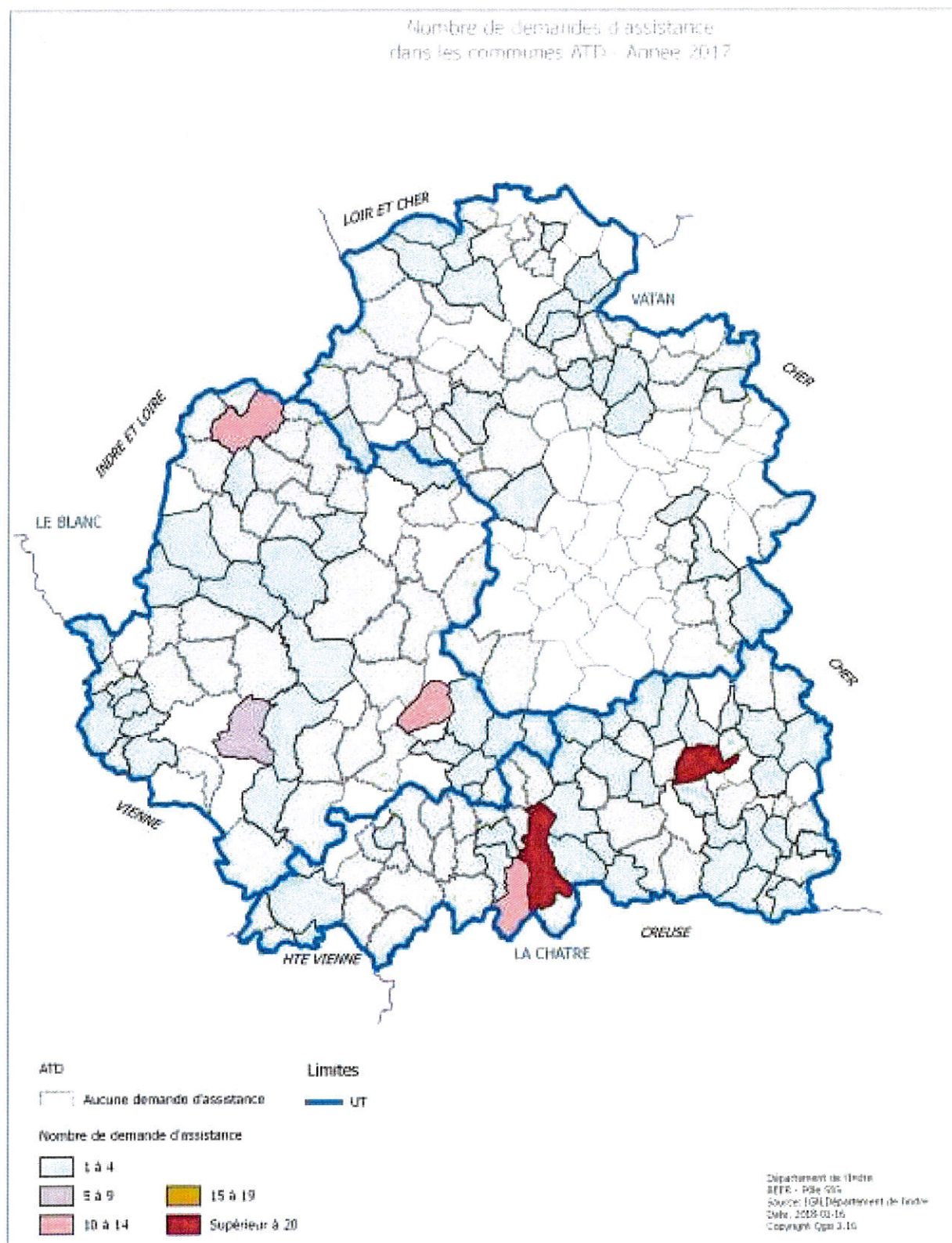
Sur les 188 adhérents, 141 ont au moins une fois réalisé une demande d'assistance soit 75 %.

- Répartition des demandes par adhérents

- Demandes réalisées par les EPCI



➤ Demandes réalisées par les communes



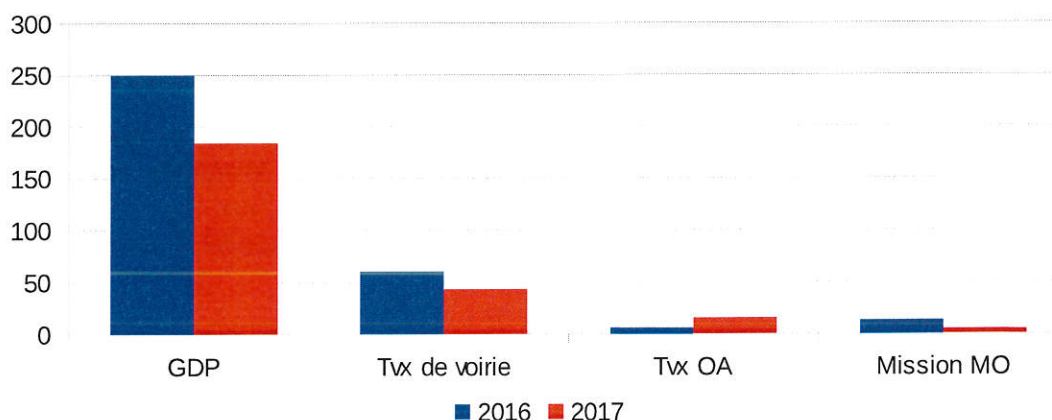
## 2- Détail des demandes

### • Généralités

246 demandes d'assistance ont été saisies sur le site.

Elles sont réparties comme suit :

| Nature de la demande                    | 2016        |         | 2017        |                 |
|-----------------------------------------|-------------|---------|-------------|-----------------|
|                                         | Nombre      | %       | Nombre      | %               |
| Gestion du domaine public (GDP)         | 250         | 75,98 % | 184         | 74,80 %         |
| Programmation de travaux de voirie      | 60          | 18,24 % | 43          | 17,48 %         |
| Programmation de travaux ouvrages d'art | 6           | 1,82 %  | 15          | 4,06 %          |
| Mission complémentaire programme tx     | 13          | 3,95 %  | 4           | 1,62 %          |
| <b>Total</b>                            | <b>329</b>  |         | <b>246</b>  | <b>-25,23 %</b> |
| Nombre d'adhérents                      | 182         |         | 188         |                 |
| Ratio nombre de demandes / adhérent     | <b>1,81</b> |         | <b>1,31</b> |                 |



On constate une baisse importante du nombre de demandes entre 2016 et 2017 avoisinant les 25 % alors que ce nombre était stable entre 2015 et 2016.

Après trois années d'exercice de l'ATD36, certains adhérents ont sans doute acquis des compétences et une certaine autonomie. Le recours à l'ATD36 est alors moins courant et seulement sur des problématiques plus particulières.

Par ailleurs, certaines missions de l'ATD36 ont été réalisées auprès d'adhérents comme par exemple les diagnostics de voirie et ne sont plus demandés aujourd'hui. Une mise à jour doit cependant être assurée par l'ATD36.

### • Détail des demandes relatives à la GDP

La GDP avec 74,80 % représente, en nombre de dossiers, la part la plus importante des demandes.

| Thème                                                | 2016       | 2017       | Evolution  |
|------------------------------------------------------|------------|------------|------------|
| Gestion du Domaine Public -> Arrêtés Permanents      | 31         | 21         | -10        |
| Gestion du Domaine Public -> Arrêtés Temporaires     | 112        | 85         | -27        |
| Gestion du Domaine Public -> Autorisations de voirie | 91         | 65         | -26        |
| Gestion du Domaine Public -> Classement voirie       | 12         | 4          | -8         |
| Gestion du Domaine Public -> Règlement de voirie     | 4          | 9          | 5          |
| <b>TOTAL</b>                                         | <b>250</b> | <b>184</b> | <b>-66</b> |

Les domaines les plus sollicités concernent toujours les arrêtés de circulation temporaires et les autorisations de voirie, qui nécessitent une technicité particulière. Un rattrapage a sans doute également eu lieu sur des questions comme le classement de voirie et les autorisations de voirie d'où une baisse en 2017.

- **Détail des demandes relatives à la programmation des travaux de voirie**

C'est le deuxième point de demande des adhérents avec 17,48 %.

| Thème                                                            | 2016      | 2017      | Evolution  |
|------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|------------|
| Programmation Travaux de voirie -> Diagnostic sécurité routière  | 13        | 11        | -2         |
| Programmation Travaux de voirie -> Programmation pluriannuelle   | 38        | 21        | -17        |
| Programmation Travaux de voirie -> Signaler un problème ponctuel | 9         | 11        | 2          |
| <b>TOTAL</b>                                                     | <b>60</b> | <b>43</b> | <b>-17</b> |

La programmation pluriannuelle est également concernée par la diminution des demandes entre 2016 et 2017. Les adhérents qui avaient identifiés ce besoin ont trouvé une réponse auprès de l'ATD36. Les demandes de diagnostic sécurité routière restent un enjeu. Les signalements de problème ponctuel restent stables.

*Analyse en km :*

| Thème                                                 | 2016   | 2017    | Evolution |
|-------------------------------------------------------|--------|---------|-----------|
| Diagnostic visuel - km de voirie effectués (cumulés)  | 2416   | 3120    | 704       |
| Diagnostic visuel - km de voirie programmés (cumulés) | 2902   | 3120    | 218       |
| Soit réalisés                                         | 83,25% | 100,00% | + 22 %    |
| Estimation de travaux d'entretien de voirie en km     | 103    | 63      | -40       |
| Estimation de travaux d'entretien de voirie en nombre | 159    | 115     | -44       |

Toutes les demandes de diagnostic visuel qui ont été faites par les adhérents ont été réalisées. Le stock constaté fin 2016 a donc été traité en 2017.

- **Détail des demandes relatives à la programmation des travaux d'ouvrages d'art**

| Thème                                                                | 2016     | 2017      | Evolution |
|----------------------------------------------------------------------|----------|-----------|-----------|
| Programmation Travaux Ouvrage d'Art -> Programmation pluriannuelle   | 2        | 9         | 7         |
| Programmation Travaux Ouvrage d'Art -> Signaler un problème ponctuel | 4        | 6         | 2         |
| <b>TOTAL</b>                                                         | <b>6</b> | <b>15</b> | <b>9</b>  |

Les demandes relatives à la programmation des travaux d'ouvrages d'art sont les seules à être significativement en hausse. C'est un point de progression intéressant au regard de l'état de ce patrimoine mal connu et peu entretenu. Les ouvrages d'art restent un enjeu de conservation du patrimoine routier important. La demande des communes devrait être plus importante sur ce sujet au regard du patrimoine existant.

*Analyse en nombre d'ouvrages visités :*

| Thème                                   | 2016 | 2017 | Evolution |
|-----------------------------------------|------|------|-----------|
| Diagnostic visuel – nb ouvrages visités | 97   | 94   | -3        |

#### • Intégration dans le SIG des voies communales au 31/12/2017

| Thème                     | Cartographiés | Vérifiés sur le terrain par l'UT | Validés avec l'adhérent | % Validé |
|---------------------------|---------------|----------------------------------|-------------------------|----------|
| Km de voies cartographiés | 4 808         | 4 808                            | 3 230                   | 67,18    |

Le travail de construction du référentiel routier communal à réaliser reste important.

### 3- Rappel du périmètre d'intervention de l'ATD 36 pour les missions complémentaires

L'ATD 36 n'a pas vocation à réaliser de la maîtrise d'œuvre mais à permettre la mise en œuvre d'un programme de travaux d'investissement limité à 30 000 € HT par an. Pour la réalisation de cette mission, une participation financière de 4 % du coût des travaux est appliquée en plus de la cotisation annuelle. Une mission a été sollicitée en 2017.

### 4- Les évolutions au cours de l'année 2017

Les documents insérés ou modifiés dans la bibliothèque du site ATD36 :

|          |             |            |                                    |
|----------|-------------|------------|------------------------------------|
| 09/02/17 | Ajout       | GDP – 1.4  | Saillie                            |
| 09/02/17 | Ajout       | GDP – 1.2  | Emplacement véhicules électriques  |
| 09/02/17 | Ajout       | PTV – 2.1  | lettre de commande PTV             |
| 09/02/17 | Ajout       | PTOA – 3.1 | lettre de commande PTOA            |
| 20/07/17 | Mise à jour | GDP – 1.4  | Accès plan, busé et réseaux privés |
| 08/11/17 | Ajout       | GDP – 1.4  | Accord de voirie                   |

### III- BILAN COMPTABLE

Le Compte Administratif 2017 est le suivant :

| CA 2017                   | Dépenses     | Recettes     |
|---------------------------|--------------|--------------|
| Section de fonctionnement | 297.002,92 € | 294.202,50 € |

Le report 2016 était de 2.921,74 €. Le CA 2017 est donc de + 121,32 €.

### IV- LES PERSPECTIVES

L'ATD36 répond aux objectifs initiaux : assistance dans la gestion du domaine public routier communal et à la programmation des travaux. Cependant, l'usage des services semble évoluer. En 2018, elle devra :

- Conforter les missions actuelles et interroger les adhérents sur les besoins,
- Poursuivre le recensement et le diagnostic du patrimoine d'ouvrages d'art,
- Terminer la construction de la base de données géographiques et mettre à disposition des adhérents ces données,
- Mettre à disposition de tous les adhérents, un outil de visualisation afin que chacun puisse consulter son référentiel et l'état de son patrimoine. Cet objectif n'a pas été atteint en 2017,
- Enrichir le module « Ressources » de documents de référence et assurer une veille juridique de ces documents.
- Assurer la mise à jour du diagnostic voirie après réalisation de travaux.

### V- FIN D'ADHESION

La communauté de communes Eguzon – Argenton-sur-Creuse – Vallée de la Creuse s'est retirée de l'ATD36 au 1<sup>er</sup> janvier 2018.